

À propos du FP 13 : Protection de la sécurité physique

Que sont les facteurs psychosociaux?

Les facteurs psychosociaux sont des éléments qui influent sur la réponse psychologique des employés à leur travail et à leurs conditions de travail, et qui peuvent entraîner des problèmes de santé psychologique. Ces facteurs englobent la façon dont le travail est exécuté (échéances, charge de travail, méthodes de travail) ainsi que le contexte dans lequel il se déroule (notamment les rapports et les interactions avec les supérieurs hiérarchiques, les collègues et les clients).

En quoi consiste le FP : ?

Selon la définition de PSMT, le FP 13 : Protection de la sécurité physique est présent dans un environnement de travail où la direction prend les mesures nécessaires pour protéger la sécurité physique des employés. Les mesures ou actions indiquées peuvent comprendre les suivantes : les politiques sur la protection de la sécurité physique des employés; la formation aux protocoles sur la sécurité; une réaction rapide et indiquée aux accidents physiques ou aux situations déterminées comme posant un risque; et un souci clairement démontré pour la sécurité physique des employés.

Pourquoi accorder de l'importance à la Protection de la sécurité physique?

Les employés qui ont l'impression que leur milieu de travail protège leur sécurité physique se sentent plus en sécurité et sont plus engagés au travail. Des recherches ont démontré que, lorsque des employés ont une plus grande confiance dans la protection de leur sécurité au travail, ils affichent des taux inférieurs de détresse psychologique et de problèmes de santé mentale. Le sentiment de protection de la sécurité physique est renforcé par : une formation adéquate sur la sécurité physique, la certitude que l'employeur réduit les risques physiques, la conviction que l'employeur réagit rapidement et de manière efficace aux incidents de sécurité et la possibilité de véritablement faire des commentaires sur les politiques et pratiques instaurées en milieu de travail. La protection de la sécurité physique est également un pont important entre d'Hygiène et de sécurité au travail traditionnelle et le nouveau domaine de la santé et sécurité psychologiques. Ce facteur est lié au concept du « climat de sécurité » : « la perception qu'ont les employés de l'importance de la sécurité et de la façon dont elle est mise en œuvre dans l'environnement de travail »¹. La protection de la sécurité physique est tout spécialement capitale dans les milieux de travail où le niveau de sensibilité à la sécurité est élevé.

Le climat de sécurité correspond à la culture ou au climat plus large de l'organisation et il en fait partie. Ainsi, un climat psychologiquement sûr est un climat où les personnes partagent la ferme conviction qu'il est important de promouvoir et protéger la sécurité physique et psychologique de toutes les personnes visées en prenant des mesures pour déterminer les risques et y réagir, et où elles s'engagent à le faire. Ce processus comprend une interaction complexe entre les événements qui se produisent en milieu de travail ou dans l'environnement organisationnel; l'engagement et le leadership de la direction; les perceptions, les réflexions et les connaissances des employés; ainsi que les pratiques ou comportements des personnes et de l'organisation. La culture de la sécurité est donc dynamique et une source d'inspiration au lieu d'être fixe. Comme un auteur l'a mentionné : « Comme un état de grâce, une culture de la sécurité est une chose que l'on recherche et que l'on obtient rarement »².

¹ Traduction libre de Cooper, M.D., et Phillips, R.A. (2004). « Exploratory analysis of the safety climate and safety behavior analysis », dans *Journal of Safety Research*, 35, p. 497-512.

² Traduction libre de Reason, J. (1997). *Managing the risks of organizational accidents*. Brookfield, VT: Ashgate.

Qu'arrive-t-il lorsque la sécurité physique des employés n'est pas protégée?

Les milieux de travail qui n'assurent pas la protection de la sécurité physique risquent d'être plus dangereux que les autres. De même, les travailleurs qui n'ont pas l'impression que leur milieu de travail protège leur sécurité physique se sentent moins en sécurité et sont moins engagés, ce qui fait augmenter leur vulnérabilité à la détresse psychologique et aux éventuels problèmes de santé mentale.

Comment peut-on améliorer l ?

Commencez par effectuer l'Examen organisationnel de PSMT et/ou l'Enquête de PSMT et par examiner les résultats obtenus. Si la **Protection de la sécurité physique** ressort comme un sujet d'inquiétude ou un point relativement fort, reportez-vous aux **Ressources d'action de PSMT** afin de trouver des suggestions efficaces, basées sur des preuves, et d'établir une stratégie pratique en vue d'améliorer cet aspect dans votre organisation. Il est également important de discuter des conclusions de l'exercice avec les employés concernés pour mieux comprendre ces résultats, et pour obtenir leur avis sur les interventions possibles. Par ailleurs, il est primordial d'évaluer les interventions entreprises au fil du temps pour en assurer l'efficacité et pour prendre des mesures correctives, au besoin. Songez à consulter les ressources ci-après. Enfin, consultez le site Web de PSMT périodiquement pour y trouver de nouvelles suggestions sur la façon d'améliorer la **Protection de la sécurité physique** des employés.

Plus d'information sur I :

- Clarke, S. (2010). « An integrative model of safety climate: Linking psychological climate and work attitudes to individual safety outcomes using meta-analysis », dans *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 83, p. 553-578. doi: [10.1348/096317909X452122](https://doi.org/10.1348/096317909X452122)
- Cooper, D. (1995). « Measurement of safety climate: A component analysis », dans *Institute of Occupational Safety & Health Meeting*. Extrait de http://www.behavioural-safety.com/articles/Measurement_of_safety_climate-a_component_analysis.pdf
- Gilbert, M. et Bilsker, D. (2012). *Santé et sécurité psychologiques : Guide de l'employeur*. Extrait de www.mentalhealthcommission.ca/SiteCollectionDocuments/Workforce/Workforce_Employers_Guide_FRE.pdf
- Great-West, compagnie d'assurance-vie. (2012). « FP 13 : Protection de la sécurité physique », dans *Ressources du Centre par facteur de PSMT et Au programme*. Extrait de <http://www.strategiesdesantementale.com/index.asp?lc=1&>
- Gouvernement de l'Alberta. (2011). *Best practices for the assessment and control of psychological hazards* (Vol. 5). Extrait de <http://employment.alberta.ca/documents/bp013-bestpractices-volume5.pdf>
- Harvey, S., Kelloway, E.K., et Duncan-Leiper, L. (2003). « Trust in management as a buffer of the relationships between overload and strain », dans *Journal of Occupational Health Psychology*, 8(4), p. 306-315. doi: [10.1037/1076-8998.8.4.306](https://doi.org/10.1037/1076-8998.8.4.306)
- Health and Safety Executive. (2005). *A review of safety culture and safety climate literature for the development of the safety culture inspection toolkit*. Extrait de <http://www.hse.gov.uk/research/rrpdf/rr367.pdf>
- Idris, M.A., Dollard, M.F., Coward, J., et Dormann, C. (2012). « Psychosocial safety climate: Conceptual distinctiveness and effect on job demand and worker psychological health », dans *Safety Science*, 50, p. 19-28. doi: [10.1016/j.ssci.2011.06.005](https://doi.org/10.1016/j.ssci.2011.06.005)
- Rashid, M., et Zimring, C. (2008). « A review of the empirical literature on the relationships between indoor environment and stress in health care and office settings: Problems and prospects of sharing evidence », dans *Environment and Behaviour*, 40(2), p. 151-190. doi: [10.1177/0013916507311550](https://doi.org/10.1177/0013916507311550)
- Organisation mondiale de la santé (1999). « Adverse health effects of noise », B. Berglund, T. Lindvall, et D. H. Schwela (éd.), dans *Guidelines for community noise*. Extrait de <http://whqlibdoc.who.int/hq/1999/a68672.pdf>

www.psmt.ca